

RÈGLEMENTS DU SONDAGE ET TIRAGE DES PRIX DE PARTICIPATION

Votre avis nous fait avancer!

Conditions

Les prix de participation consistent en **3 livrets de 12 billets d'une valeur de 50 \$ chaque** ou un rabais équivalent pour l'achat d'un abonnement mensuel. Le prix peut être transféré à une autre personne, mais il est non monnayable, ni remboursable.

Le tirage se fera le **8 octobre 2026 à 10 h** parmi tous les participants au sondage.

Une seule participation par personne et par numéro de téléphone sera acceptée et considérée dans le tirage au sort.

Sélection des gagnants

Seuls les usagers du Transport La Matanie sont autorisés à compléter le sondage et participer au concours.

Le sondage peut être répondu sur la version papier ou en ligne sur notre site Internet. Les participants sont invités à répondre à un sondage portant sur leur niveau de satisfaction du service de Transport La Matanie. Le sondage peut se faire anonymement. Cependant, les personnes qui souhaitent participer au tirage doivent inscrire leur nom et numéro de téléphone.

Le sondage sera distribué par les conducteurs en version papier. Il sera aussi accessible via un lien sur la page Facebook de La MRC de La Matanie.

Les gagnants seront avisés par téléphone dans les 24 heures suivant le tirage et leur nom sera publié sur la page Facebook de la MRC de La Matanie.

Date limite de participation

Les répondants ont jusqu'au **30 septembre 2026** pour compléter le sondage et courir la chance de gagner l'un des prix de participation.

Conditions générales

Le sondage est ouvert à tous nos utilisateurs du Transport La Matanie âgés **de 18 ans et plus**.

Toute personne gagnante consent à ce que son nom et sa photo puissent être utilisés à des fins publicitaires sans autres frais que le prix attribué.

La MRC de La Matanie décline toute responsabilité en cas de problème de transmission des sondages.

Toute personne peut obtenir copie des règlements de ce concours en consultant le site <http://lamatanie.ca> ou en adressant une demande à cet effet à l'adresse suivante : transports@lamatanie.ca.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la MRC de La Matanie sont nécessaires uniquement pour le tirage des prix de participation. Ces renseignements seront traités confidentiellement. La MRC ne communiquera ces renseignements qu'à ses membres du personnel autorisés.